



Saisie des jours de télétravail Application RH sur l'Intranet

Hello,

Afin de mieux gérer et optimiser les jours de présence et de télétravail, nous te rappelons l'importance de saisir ces informations sur l'intranet via l'application RH.

C'est une action rapide à faire mais indispensable pour plusieurs raisons :

- **Meilleure coordination interne** : en saisissant tes jours de télétravail, chacun peut mieux s'organiser en connaissant les jours de présence au bureau et de télétravail de ses collègues.
- **Conformité légale** : cela nous permet de nous conformer aux exigences légales, notamment pour les contrôles de l'URSSAF.
- **Calcul du forfait télétravail** : ta saisie permet de calculer correctement le forfait télétravail sur ta fiche de paie.

Faisons en sorte que cette pratique devienne une habitude pour chacun de nous. Ta collaboration est essentielle pour maintenir une organisation fluide et efficace.

Si tu as des questions, n'hésite pas à te rapprocher du service RH.

Belle journée à tous !